Faculté DROIT & Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS

La mobilité internationale étudiante

1431 Université de Poitiers
"Des savoirs & des talents"

Étudier à l'étranger

En free-mover…



…ou dans le cadre de dispositifs institutionnels

Focus : le volet linguistique

Université de Poitiers

Étudier à l'étranger : les dispositifs existants

1. Les formations délocalisées :

   Valider un diplôme français dans un pays étranger

2. Les doubles-diplômes :

   Valider un diplôme français *et* un diplôme étranger, en faisant une partie de son cursus à l'étranger (double culture juridique)

3. La mobilité de crédits :

   Valider un semestre ou une année de son cursus français, en prenant des cours à l'étranger.

En Europe : programme ERASMUS,
hors-Europe : conventions bilatérales

Université de Poitiers

1. Les formations délocalisées de la faculté de Droit

Master 2 franco-polonais

Formation proposée : Master 2 Droit français et européen des affaires

Lieu : Varsovie

Etudiants concernés : étudiants de l'université de Varsovie uniquement

Collège franco-roumain d'études juridiques

Formation proposée : Master 2 en Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes

Lieu : Bucarest

Etudiants concernés : titulaires d'un M1 de Droit

Université de Poitiers

2. Les doubles-diplômes de la faculté de Droit

Double-diplôme franco-colombien : multidisciplinaire

Organisation : M1 à Poitiers et 2nde année de Maestría en Colombie

Diplômes validés : Master Droit français (mention à choisir) + Maestría (mention à choisir) colombienne

Lieux : Poitiers + Bogota ou Barranquilla ou Bucaramanga (4 universités partenaires)

Etudiants concernés : titulaires d'une L3 Droit

Double-diplôme franco-italien : Contrats en droit européen

Organisation : M1 et 2nd semestre du M2 en Italie, 1er semestre du M2 à Poitiers

Diplômes validés : Master français Contrats en droit européen + Laurea Magistrale italienne

Lieux : Poitiers + Rome

Etudiants concernés : titulaires d'une L3 Droit privé

Université de Poitiers

2. Les doubles-diplômes (suite)

Double-diplôme franco-libanais de Juriste d'affaires

Organisation : M1 à Poitiers et M2 au Liban

Diplômes validés : Master Droit français + Master Droit libanais

Lieux : Poitiers + Kaslik (Université Saint-Esprit de Kaslik)

Etudiants concernés : titulaires d'une L3 Droit privé

Double-diplôme franco-canadien : multidisciplinaire

Organisation : M1 à Sherbrooke et M2 à Poitiers

Diplômes validés : M2 Droit français (mention à choisir) + maîtrise (LL.M) canadienne

Lieux : Poitiers + Sherbrooke

Etudiants concernés : titulaires d'une L3 Droit **intéressés par la voie recherche**

Université de Poitiers

3. La mobilité de crédits (type ERASMUS)

Qu'est-ce qu'une mobilité de crédits ?

Focus : qu'est-ce qu'un crédit ??

- Séjour d'études dans une faculté partenaire (en Europe ou hors-Europe) avec laquelle il existe une convention
- Gratuité de l'inscription dans la faculté étrangère
- Reconnaissance des études effectuées à la faculté étrangère dans le cursus national, grâce au système ECTS

Attention : on ne valide pas un diplôme étranger, mais une période d'études dans le cadre d'un diplôme français (licence ou master ou DU)

Qui peut partir en mobilité de crédits et quand ?

- Etudiants inscrits en L3, M1, certains M2 et les doctorants
- Pour un semestre (S1 ou S2) ou une année académique entière
- DU mobilité (annuel) étudiants entre L3 et M1 ou après M2
- Mobilités hybrides

3. La mobilité de crédits (type ERASMUS)

Où peut-on partir en mobilité de crédits?

- Dans les facultés de Droit partenaires (Europe et hors Europe)

  Chaque faculté partenaire propose un nombre de place par année/semestre et fixe ses conditions d'accès (académiques et/ou linguistiques) :

  Voir tableau sur le site de la **faculté de Droit**, rubrique International => Etudier à l'étranger

Comment candidater pour une mobilité d'études ?

- Formulaire téléchargeable sur le site de la Faculté et à envoyer par mail à ri.droit@univ-poitiers.fr pour le 1er février 2027 au plus tard.

3. La mobilité de crédits (type ERASMUS)

Comment préparer une mobilité de crédits ?

Avant l'affectation sur une destination :

- Se renseigner sur les facultés partenaires (**Rencontres internationales le 19 novembre**)
- Travailler ses langues étrangères
- Certifier son niveau de langue (IELTS, CLES 2 anglais, espagnol, allemand, italien…)

Une fois affecté à une destination précise :

- Effectuer les **formalités demandées par l'université d'accueil** (Application form, demande de logement, etc…)
- Elaborer son **contrat pédagogique / learning agreement** (choix des matières, validé par un enseignant référent de Poitiers)
- Fournir un **dossier de demande d'aide financière**

ERASMUS (Europe) : 245 ou 295 €/mois + prise en charge forfaitaire du voyage
Aide à la mobilité verte : prise en charge du voyage plus importante
Inclusion : aide supplémentaire de 250 €/mois (plusieurs cas de figure précis)

Bourse région (hors Europe) : 80 € par semaine (+ 20 € au titre de l'inclusion, sur critères) pour les non boursiers du CROUS ou 100 € et 100 + 20 pour les boursiers

AMI : Allocation complémentaire pour les boursiers, cumulable avec ERASMUS, pas avec l'aide régionale

3. La mobilité de crédits (type ERASMUS)

Les démarches durant et après la mobilité

Sur place :

- Faire signer une **attestation d'arrivée sur le lieu d'études**
- Faire autoriser (avant mise en œuvre) tout changement de cours à son référent pédagogique poitevin et procéder à la **modification du contrat pédagogique**

Au retour :

- Remettre l'**attestation de séjour**
- Fournir son **relevé de notes**

- **PARTAGER SON EXPERIENCE !**

TÉMOIGNAGE



Université de Poitiers

La mobilité de crédits en détail…



Université de Poitiers

Quelles sont les aides financières ? (à ce jour)

L'étudiant remplit un dossier unique de demande d'*aide* financière une fois affecté(e) à une destination et il est orienté(e) sur le(s) dispositif(s) adéquat(s).

ERASMUS : 245 € ou 295 € par mois de mobilité, selon la destination (Europe exclusivement)

- Aucune condition de ressources
- Plus un forfait voyage de 309 € (entre 500 et 1999 kms, cas le plus fréquent)
- Aides complémentaires pour mobilité verte et inclusion

Aide régionale Nouvelle Aquitaine : 80 € (non boursiers) ou 100 € (boursiers CROUS) par semaine sur un maximum de 26 semaines

- Sous condition de ressources (le RFR doit être sous le plafond de 50.000 € sur l'avis d'impôt sur le revenu N-2 / avec système de points de charge)
- Complément « inclusion » (RFR inférieur à 30.000 €) : plus 20 € / semaine

Aide à la mobilité internationale pour les boursiers : perçue en plus de la bourse du CROUS (forfaits pour le hors UE : 1200 € pour 3/4 mois, 1600 pour 5/6 mois ou 2800 au-delà)

- Cumulable avec ERASMUS mais pas avec l'aide régionale

Aide de l'Université : pour les étudiants ne pouvant prétendre à aucune de ces aides, avec un plafonnement à 80.000 € de RFR

Aides départementales : se renseigner auprès de son département de résidence

Université de Poitiers

La mobilité verte E+ : quels dispositifs ?

- Aide financière ERASMUS +
  - bonus versé à l'issue de la mobilité sur justificatifs (pour l'aller et le retour, ou un seul segment), train, bus, co-voiturage…
    Progressif selon la distance.
    Dans la tranche de distance entre 500 et 1999 kms évoquée en exemple, le forfait écoresponsable est alors de 417 € (au lieu de 309 €)

- « Guide de la mobilité verte » avec itinéraires « verts » sur le site de la faculté : https://droit.univ-poitiers.fr/international/etudier-a-letranger/aides-financieres/

L'inclusion E+ : quels cas de figure ?

- Cinq situations pouvant apporter un supplément de 250 € par mois :

1/ résidence située en ZRR
(https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zonageFranceRuralitesRevitalisation)
2/ résidence située en QPV (https://sig.ville.gouv.fr/)
3/ quotient familial CAF inférieur à 566 €
4/ boursier échelon 6 ou 7
5/ handicap, ALD (si attestée)

Les destinations ouvertes à la mobilité

- à titre premier et principal : nos facultés de Droit partenaires (Europe et hors Europe)

- d'autres universités faisant partie de consortiums de coopération universitaire
  - universités du Student Exchange Network du Groupe de Coïmbra
  - universités de l'alliance EC2U

- éventuellement, d'autres universités non-partenaires de la faculté mais pour lesquelles il existe un accord au sein de l'université de Poitiers

=> Chaque faculté partenaire propose un nombre de place par année/semestre et fixe ses pré requis (académiques et/ou linguistiques) : voir tableau en ligne

Attention : certaines destinations sont ouvertes à l'année seulement (ex : Cambridge), d'autres au semestre seulement (ex : Leiden)



Université de Poitiers

Les étudiants éligibles à la mobilité

- Tous les étudiants ayant validé une L2 pour une mobilité en L3 (Droit et AES) et tous les étudiants ayant validé une L3 pour une mobilité en M1 (Droit)

- Les étudiants inscrits dans les M2 (Droit) suivants :
  - Histoire des institutions
  - Droit du contentieux international
  - Droit des propriétés intellectuelles
  - Droit pénal approfondi et sciences criminelles
  - Droit de l'action publique
  - Contrats en droit français et européen
  - Numérique (3e année Magistère) : semestre 2

- Les étudiants titulaires d'une L3 ou d'un M2 pour une mobilité en DUEJMI

Attention : certaines destinations sont ouvertes aux étudiants de Master seulement (ex : Cambridge, Moncton, Leuven…)



Université de Poitiers

Le DU pour Etudes Juridiques en Mobilité Internationale

DUEJMI

- Dispositif habilité en juillet 2021 : il s'agit d'un **Diplôme d'Université** et non d'un diplôme national

- Permet aux étudiants de partir un an en mobilité de crédits
  - Entre la L3 et le M1
  - Après le M2

  c'est-à-dire après la fin de chacun des deux cycles

- Cette formation rallonge la période d'études, mais permet de faire l'intégralité de sa licence et/ou de son Master à Poitiers.

- Les aides financières : Erasmus ou fond de mobilité de l'UP uniquement
  - les DU ne permettent pas l'octroi du statut de boursier sur critères sociaux, donc pas de bourse CROUS et pas de supplément AMI
  - la formation n'est pas éligible non plus à l'aide régionale Nouvelle Aquitaine



Université de Poitiers

Le dossier de demande de mobilité

Dossier à télécharger sur le site de la faculté, rubrique « international », section « étudier à l'étranger » et à fournir pour le **1er février 2027**.

Pas de lettre de motivation, rien de complexe. On vous demande de joindre :

- un CV
- vos relevés de notes universitaires depuis le début de votre cursus
- toute certification de langue dont vous disposeriez déjà pour la langue dans laquelle vous envisagez la mobilité
- une pièce d'identité (utile pour les futures démarches), passeport ou CNI

La liste des vœux peut être modifiée même après l'envoi de votre dossier, par simple mail.
La temporalité qui est indiquée dans la demande, mobilité au S1, au S2 ou à l'année, n'est pas plus figée.

Tout se décide le jour où nous vous contactons.



Université de Poitiers

La procédure « ~~de sélection~~ d'affectation »

Il n'y a pas de véritable sélection mais plutôt une répartition des étudiants éligibles sur les différentes destinations, selon deux critères :

1er critère : moyenne académique cumulative (détermine l'ordre de classement)

2ème critère : satisfaction des exigences académiques **et** linguistiques de l'université d'accueil visée

Cependant =>
- lors de l'examen de la demande en mars, les étudiants n'ayant pas validé le S1 de l'année en cours dès la session 1 sont écartés d'un départ à la rentrée (S1 ou année) avec report sur une mobilité au S2 ;
- les demandes de redoublement en mobilité d'une L3 échouée à Poitiers ne sont pas admises à l'année (au semestre, à voir sous réserve).



Université de Poitiers

La certification du niveau de langue

Niveau **B2 minimum** pour tous les étudiants et pour toutes les langues

Focus : la langue de la rue et la langue de l'amphi

Anglais :

a) nous *proposons et favorisons* l'IELTS (International English Language Testing System)

Test payant (pour info : 256 € en **2026**, tarif négocié – contre 284 € tarif public-) mais très fiable organisé par le British Council qui délocalise une session à Poitiers (pas de déplacement dans un de leurs centres). Tarif 2027 inconnu à ce jour.

Dates : non fixées à ce jour (mais en février, en général juste avant les congés d'hiver)

Un cycle de préparation au test est proposé sur la plateforme IELTS une fois le candidat inscrit



Université de Poitiers

La certification du niveau de langue

Anglais (suite) :

b) mais nous *n'imposons* plus l'IELTS…

Vous serez donc en mesure de produire toute certification *reconnue* *, au premier plan desquelles figure le CLES B2 anglais organisé par la MDL le 28 janvier 2027 (gratuité pour un CLES / an).
Mais aussi… le DET de Duolingo, les TOEFl, TOEIC, Cambridge certificate etc

** Les tests gratuits faits en ligne sur des sites sans notoriété ou obtenus via des organismes à la réputation peu établie seront exclus.*

Espagnol, allemand, italien : CLES B2

- **Examen CLES B2 Allemand** : le **19 novembre 2026**
- **Examen CLES B2 Espagnol** : le **04 février 2027**
- **Examen CLES B2 Italien** : le **05 février 2027**

Autres langues éventuelles : à déterminer au cas par cas



Université de Poitiers

La certification du niveau de langue

Vous devrez donc gérer votre certification de langue en toute autonomie :

Tests institutionnels :

A - Les inscriptions (et paiements) à l'IELTS auront lieu à partir de mi-novembre sur 10 jours via le site de la MDL : https://mdl.univ-poitiers.fr/save-the-date-ielts/

Attention : l'inscription nécessitera de disposer d'une pièce d'identité valide (CNI ou passeport) qui devra être la même aux deux stades de l'inscription *et* du test

B - Les inscriptions aux CLES anglais, espagnol et italien ouvriront le 2 novembre (jusqu'au 7 décembre) sur le site de la même MDL : https://mdl.univ-poitiers.fr/inscription-cles/
Attention CLES allemand : inscriptions en cours jusqu'au 23 octobre

Autres certifications :

DET, TOEIC, TOEFL… : gestion libre avec une date butoir ➔

Université de Poitiers

La certification du niveau de langue

EN TOUT ETAT DE CAUSE :

Tout demandeur d'une mobilité 2027-2028 devra avoir fourni une certification de langue **pour le 1er mars 2027** au plus tard, date de mise à disposition des résultats de l'IELTS par le British Council et ce afin de pouvoir ouvrir la phase de distribution des places de manière homogène avec tous les dossiers complets.

Rien ne vous empêche de passer une double certification, en anglais et espagnol par exemple, pour optimiser votre projet de mobilité.

Les destinations non anglophones sont moins concurrentielles.



Université de Poitiers

L’attribution des destinations

1) Marie A. consulte le tableau des facultés de Droit partenaires

2) Elle choisit ses destinations préférées et nous les communique dans sa demande de mobilité assise sur le semestre 2 de sa L3. Voici ses vœux :

1. Cambridge
2. La Haye
3. Ljubljana
4. Budapest
5. Cracovie

3) Elle a fait le choix de s’inscrire au test IELTS

4) Après le test en février, nous recevons ses résultats début mars. Elle a obtenu une moyenne de 6/10 à l’IELTS



Université de Poitiers

L’attribution des destinations

5) Le classement des étudiants est fait selon les moyennes académiques cumulatives incluant le premier semestre de l’année en cours * : Marie est cinquième dans le tableau

** Que nous obtenons directement en interne après traitement des résultats en février*

6) Après avoir traité les quatre premiers étudiants du tableau, nous nous penchons sur le projet de Marie :

Université d’accueil	Niveau de langue requis	Nombre de places	Place n°1	Place n°2
1) Cambridge	IELTS : 7,5	2	Laura K.	disponible
2) La Haye	B2	2	Jean B.	Mona H.
3) Ljubljana	IELTS : 6	2	Mathieu R.	Marie A. ?
4) Budapest	B2	2	disponible	disponible



Université de Poitiers

L'attribution des destinations

7) Nous contactons Marie par email pour savoir si elle valide Ljubljana comme destination, mais elle se ravise et préfère finalement Budapest :

Université d'accueil	Niveau de langue requis	Nombre de places	Place n°1	Place n°2
1) Cambridge	IELTS : 7,5	2	Laura K.	disponible
2) La Haye	B2	2	Jean B.	Mona H.
3) Ljubljana	IELTS : 6	2	Mathieu R.	disponible
4) Budapest	B2	2	Marie A.	disponible

8) Une fois que l'option est validée, nous contactons l'université d'accueil pour annoncer la venue de l'étudiant, c'est l'étape de la *nomination*

9) L'université *d'accueil* contacte l'étudiant pour l'informer des démarches pour « candidater » (étape de l'*application*). Pas de panique, cela n'est qu'une simple formalité (les étudiants nommés ne sont jamais refusés).

10) Nous lui demandons de préparer son contrat d'études et autres formalités qui concernent le volet « établissement *d'envoi* » = Poitiers

- Demande d'aide financière
- Contrat de mobilité Erasmus (si mobilité E+)
- CAEMI

Université de Poitiers

Le contrat d'études

- Un document qui précise les cours qui seront suivis par l'étudiant à l'étranger
- Les cours doivent être validés par le responsable de cycle de Poitiers puis par l'université d'accueil
- L'étudiant qui effectue une mobilité en langue étrangère doit valider **25 crédits pour un semestre** ou **50 crédits pour une année**
- Possibilité de modifier le choix de cours jusqu'à trois semaines après l'arrivée
- Un outil Erasmus en ligne existe pour gérer ce contrat : OLA (Online Learning Agreement) – hors Erasmus on utilise un support dématérialisé équivalent

Comment trouver l'offre de formation sur les sites des universités partenaires ?

- Utiliser les bons mots clés (incoming exchange student, erasmus student…) dès la première recherche
- Chercher sur le site de l'université et aussi sur le site de la faculté de Droit



Chaque faculté propose des cours différents, donc commencez à prospecter dès maintenant!

Université de Poitiers

Hébergement ? Transports ? Coût de la vie ?

- Toutes les universités proposent des chambres en résidence ou fournissent des listings de logements privés (Attention, certaines universités ont un service *logement* payant ex : La Haye)

Focus sur la colocation Erasmus

Erasmus+ Plateforme Erasmus Play

- Le volet transport incombe totalement à l'étudiant.

- Les questions relatives aux études et à la vie quotidienne sur place doivent être adressées à nos homologues dans l'université d'accueil. Une fois la nomination faite et le premier contact noué, vous aurez des interlocuteurs locaux.

Par principe, et en toute logique, tout ce qui concerne le séjour sur place ou l'université d'accueil ne peut pas être traité par Poitiers : nous ne connaissons pas le marché du logement dans 80 villes éparpillées sur la planète, nous ne connaissons pas (totalement) le fonctionnement interne de chaque partenaire, les réseaux de transport etc...

Université de Poitiers

Les formalités administratives

Mobilités en Europe (Erasmus) :

- Contrat d'études (choix de cours)
- Contrat de mobilité (qui encadre notamment la bourse qui sera perçue par l'étudiant)
- Contrat d'aménagement d'études (modalités de validation de la mobilité)
- Signature d'une attestation d'arrivée et de départ
- Questionnaire en ligne à remplir au retour de la mobilité

Mobilités hors Europe :

- Contrat d'études (choix de cours)
- Demande d'aide financière sur le site de la Région si éligible
- Contrat d'aménagement d'études (modalités de validation de la mobilité)
- Signature d'une attestation d'arrivée et de départ



Université de Poitiers

Des grands principes à retenir

- **VERIFIEZ REGULIEREMENT VOS MAILS !** Toutes les informations importantes pour partir en mobilité vous seront communiquées par ce biais.

- **TRAVAILLEZ VOS LANGUES ETRANGERES !** Il serait dommage de ne pas avoir un niveau B2 au moment de la distribution des places.

  Focus sur le Parcours international : L2/L3

- **GARDEZ L'ESPRIT OUVERT !** Jusqu'à présent il y a toujours eu suffisamment de places pour envoyer tout le monde, il suffit d'être prêt à partir dans plusieurs destinations différentes !

  Rappel : Rencontres internationales le 19 novembre



Université de Poitiers

QUESTIONS ? …

Nous vous remercions pour votre attention !



Service des relations internationales
UFR Droit
2, rue Jean Carbonnier
Bâtiment A1 - TSA 81100
86073 POITIERS CEDEX 9
Tél : (33) (0)5 49 45 31 46 / 48 / 69
https://droit.univ-poitiers.fr/international/

ri.droit@univ-poitiers.fr

1431 Université de Poitiers
"Des savoirs & des talents"